



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

Mme Eleni KARACHALIOU, 9 rue des Vergers
Mme Brenda MAUFROY, 2 rue de Bellac
M Guillaume WALTHER, 2 rue de la Haute-Vienne
M. Christian HEITZLER, 3 rue du Moulin

Informations communales :

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

L'Agence Postale Communale de NIEDERROEDERN sera fermée pour congés annuels du 17/07 au 06/08 inclus. Les lettres recommandées et les colis pourront être retirés à la Poste de SELTZ pendant les heures d'ouverture.

GARDE D'ENFANTS :

Vous cherchez à faire garder votre enfant à la prochaine rentrée scolaire ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- la liste des assistantes maternelles est disponible sur www.niederroedern.fr rubrique "Infos pratiques"
- pour les enfants scolarisés, le périscolaire du village peut également les accueillir. Informations et contact sur www.niederroedern.fr rubrique "Vie locale".

En juillet-août à Niederroedern et environs :

Samedi 8 juillet : Grand ramassage de vieux papiers organisé par le FCN. Les membres du FCN passeront dans les rues dès le matin pour ramasser les cartons et journaux que vous aurez déposés sur les trottoirs. Une benne sera également à disposition en face de la MTL du 7 au 10 juillet.

Dimanche 9 juillet : Fête de fin d'année au poney club des Ecureuils. De 10h à 17h, démonstrations, jeux et diverses animations. Tartes flambées à midi.

Pendant toutes les vacances scolaires, stage à la journée de 9h à 17h (3h d'équitation par jour). Le soir à 17h30 : séance en manège
18h30 à 20h : balade spéciale petit poney le mardi et vendredi soir.

Mercredi 12 juillet : Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Sauer. Durée : matinée. L'heure et lieu de rendez-vous seront communiqués lors de l'inscription obligatoire au 03.89.83.34.10. Accès libre.

Vendredi 14 juillet : Fête Nationale. Venez tous faire la fête au club house de football à partir de 19h00. Au programme :
- distribution des 14 juillet wecks
- animation musicale et dansante
- le traditionnel feu d'artifice + lanternes volantes
- petite restauration : boissons à 1€, saucisses/merguez/knacks à 2,50€, cafés/gâteaux à 1€



Lundi 17 juillet : Collecte de sang à la MLC de SELTZ de 16h30 à 20h00.

Vendredi 4 au dimanche 6 août : MESSTI organisé par le FCN. Tous les détails des matchs et des repas sur www.niederroedern.fr rubrique « Articles récents ».

Commune de NIEDERROEDERN



S'Rederer Blädel

Juin 2017 – N°37

Conseil Municipal du 14 juin 2017

Le Maire ouvre la séance à 20 heures et est heureux d'accueillir le Conseil Municipal dans la nouvelle salle de réunion des locaux rénovés de la Mairie au 12 rue de la Haute-Vienne.

1. Affectation du résultat d'exploitation 2016 du budget de la commune

Cette délibération annule et remplace la n°2 de la séance du 15/03/2017.

Le Conseil Municipal décide d'affecter un montant total de 327 575,55 € correspondant au résultat d'exploitation 2016 au compte 1068. Adopté à l'unanimité.

2. Décision modificative n°1 du Budget Primitif de la commune

Le Maire explique au Conseil Municipal que les crédits prévus à certaines opérations du Budget Primitif 2017 sont insuffisants. Le Conseil Municipal, compte tenu de la nécessité et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les crédits comme suit :

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses :

c. 020 dépenses imprévues	16 605,93 €
c. 2128 opération 204	7 500,00 €

TOTAL : 24 105,93 €

Recettes :

c. 1068 excédent de fonctionnement	16 605,93 €
c. 1321 opération 209	1 500,00 €
c. 1321 opération 140	6 000,00 €

24 105,93 €

3. Réforme des rythmes scolaires

Discussion au sujet de la possibilité de revenir au rythme de 4 jours. Le décret autorisant le retour à ce rythme étant paru le 28/06/2017, le Conseil d'Ecole a pu délibérer en ce sens le 29/06/2017. La décision favorable du Conseil Municipal fut également prise ce jour par 7 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre.

4. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Vu l'avis favorable du Centre de Gestion du Bas-Rhin en date du 16/05/2017, le Conseil Municipal décide d'instaurer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour tous les agents de la filière administrative, animation et les ATSEM à compter du 1^{er} janvier 2017. Adopté à l'unanimité.

5. Transformation et extension de la Mairie - Avenants

Lot n° 5 Menuiserie extérieure PVC - Avenant n° 1

Le Conseil Municipal approuve la proposition pour avenant n°1 d'un montant total HT de 348,00 € de l'entreprise NORBA, 67580 MERTZWILLER.

Lot n° 7 Plâtrerie - Avenant n° 3

Le Conseil Municipal approuve la proposition pour avenant n°3 d'un montant total HT de 584,74 € de l'entreprise GEISTEL, 67120 DUTTLENHEIM.

Lot n° 13 Electricité - Avenant n° 2

Le Conseil Municipal approuve la proposition pour avenant n° 2 d'un montant total HT de 2 346,91 € de l'entreprise K3E, 67470 MOTHERN.

Lot n° 5 Menuiserie extérieure PVC - Avenant n° 2

Le Conseil Municipal approuve la proposition pour avenant n° 2 d'un montant total HT de 447,00 € de l'entreprise NORBA, 67580 MERTZWILLER.

Autorise Monsieur le Maire à signer lesdits avenants. Adopté à l'unanimité.

6. Aménagement d'un parking à la MTL

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise TP KLEIN de Herrlisheim du 18/05/2017 pour un montant total de 38 736,00 € TTC. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de remettre la décision d'aménagement de ce parking à une séance ultérieure en attendant que d'autres devis soient établis.

7. Déplacement du panneau d'agglomération route de Wintzenbach

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le déplacement du panneau d'agglomération suite à l'aménagement de la voirie route de Wintzenbach RD 247. (Ancienne position : PR 0+750 ; Nouvelle position : PR 0+850). Un arrêté permanent sera signé par le Maire.

8. Agrément de nouveaux associés et permissionnaires de chasse

Le Conseil Municipal, après consultation de la Commission Consultative Communale de la Chasse, donne son agrément pour de nouveaux permissionnaires de chasse du lot de chasse n°1 de M. HAESSLER Joachim et pour de nouveaux associés du lot de chasse n°2 de l'Association de chasse du Katzenthal. Adopté à l'unanimité.

9. Divers

a) Discussion autour de l'organisation de la cérémonie du 14 juillet 2017.

b) Numérotation d'une nouvelle construction

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le numéro 21 rue des Alouettes à la nouvelle construction de M. BOHN Mathieu.

c) Apposition d'un numéro à l'entrée du bâtiment 5 rue de la Gare

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'apposer le numéro 5 à l'entrée de la propriété du 5 rue de la Gare sur le poteau du mur de clôture.

d) Discussion autour de l'inauguration de la Mairie.

e) Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

Le Maire explique au Conseil Municipal les différents modes de répartition possible et notamment celui de la répartition dérogatoire libre habituellement retenu par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin qui permet à la communauté de communes de payer les contributions pour l'ensemble des communes membres. C'est le Conseil de Communauté que délibérera pour le choix de la répartition lors de sa prochaine séance.

f) Attribution du lot n°21 du Lotissement Les Merles 5

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer le lot n° 21 d'une surface de 5,71 ares à M. WOLPERT Sylvain et Mme ERBS Liliane 6 rue Hollandaise à SELTZ.

Les Anniversaires

02 juillet : Mme Vera Schopp, 77 ans

11 juillet : M. René Herr, 83 ans

19 juillet : Mme Frieda Schmitt, 80 ans

24 juillet : Mme Frieda Steiger, 80 ans

30 juillet : Mme Anneliese Strohm, 75 ans

05 août : Mme Marguerite Fritz, 80 ans

07 août : Mme Marie-Rose Karcher, 75 ans

11 août : M. Camille Strobel, dit Antoine, 84 ans

13 août : Mme Hélène Fischer, 83 ans

18 août : M. Pierre Kocher, 87 ans

23 août : M. Robert Eberhardt, 81 ans

30 août : M. René Mathern, 78 ans (maison de retraite)

31 août : Mme Marthe Hoffarth, 89 ans

Des vacances bien méritées...

Une année exceptionnelle s'achève après de beaux projets menés en littérature, en sciences, en sport, il va bientôt être temps pour les élèves de CM2 de découvrir un nouvel environnement, le collège. Grâce à une exceptionnelle vente de chocolats avant Noël, les enfants ont eu la joie de faire une sortie de fin d'année au Zoo d'Amnéville : ils avaient choisi cette destination, et sans regret : c'était grandiose ! Malgré une averse qui a surpris les élèves, les souvenirs de tigres, gorilles, girafes, et petits lémuriens resteront gravés dans leurs mémoires. Merci aux élèves, parents d'élèves, grands-parents et tous les autres intervenants du village pour cette belle année scolaire ! Bonnes vacances à tous !

Sandra RUCK



Les sensations oubliées des plantes sauvages

Toujours plus de personnes aspirent à vivre en harmonie avec la nature et à profiter de ses bienfaits. Lieu de promenade, de ressourcement et de détente, forêts et campagnes représentent également des milieux privilégiés d'observation et de découverte de la faune et de la flore. Parmi cette dernière, il existe une catégorie de plantes qui suscitent un intérêt toujours plus grandissant de la part du public : celles qui sont comestibles !

En plus de nous apporter leurs bienfaits nutritionnels elles nous ouvrent la porte à de nouvelles saveurs, des sensations oubliées. Fort de ce constat, la Maison de la Nature propose des sorties d'initiation aux plantes sauvages comestibles et médicinales entre Seltz et Beinheim.

Rdv à l'Office de Tourisme à Seltz

Plusieurs dates sont proposées :

11, 13 et 18 juillet à 10h

27 juillet et 03 août à 14h30

17 septembre à 10h à Munchhausen

Durée 2h30 – tout public

A prévoir :

- panier ou petit récipient (éviter les sacs plastiques car risques de fermentation)
- couteau, sécateur
- tenue vestimentaire adaptée, avec chapeau, crème solaire et lunettes de soleil

Si vous souhaitez prendre part à cette activité préparée en partenariat avec l'Office de Tourisme, il est impératif de s'inscrire préalablement au 03 88 05 59 79 ou par courriel info@tourisme-seltzlauterbourg.fr. Le prix de cette balade avec dégustation, s'élève à 9 € par adulte, 6 € pour les moins de 15 ans et est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.



Noces



de Diamant

M. Debus Hugo et son épouse Marguerite, née Schneider, ont fêté le 16 mai 60 ans de mariage. Leur histoire avait commencé bien avant, à la kermesse de Hatten où ils s'étaient rendus chacun de leur côté avec leur vélo. Le service militaire qu'Hugo a effectué à Sarrebourg en 1954, puis 28 mois en Tunisie sans pouvoir écrire à sa dulcinée, n'a pas faibli leurs sentiments. Et c'est donc en 1957 qu'ils se marient à Niederseebach. Deux enfants naissent de cette union : Annie en 1958 et Eliane en 1972. Entre temps, ils reprennent la ferme familiale. Marguerite n'est pas peu fière d'avoir obtenu après le départ à la retraite de son mari le certificat phyto. Amateurs de sorties dansantes, de promenades dans les champs, le couple aime aussi regarder les programmes musicaux à la télévision. Ils ne ratent jamais la météo, ni les informations et lisent quotidiennement les Dernières Nouvelles d'Alsace. Le maire, Denis Drion, est venu féliciter le couple et lui a remis un petit cadeau.

Caroline FRANCK



Nous leur souhaitons à tous deux encore de longues années de bonheur ensemble !

La « dernière bande » à la MTL

Samedi 17 juin, les sentiers du théâtre ont accueilli à Niederroedern la troupe la queue et les oreilles pour la dernière représentation de la saison. La pièce est une œuvre de Samuel Beckett : *la dernière bande*. Pour les habitants du village, Il aura suffi de faire quelques pas jusqu'à la Maison du Temps Libre, endroit très familier, pour se retrouver plongé en l'espace de quelques instants dans un univers pour le moins dépayçant. Et c'est bien là que réside le principe des sentiers du théâtre. Dans la salle, la lumière s'éteint, la scène installée pour l'occasion s'illumine, l'acteur apparaît... Les paroles sont ponctuées de silence, les gestes lents et précis. Et la magie opère. Le spectateur devient le témoin d'une scène surprenante, parfois déroutante, où un clown vieillissant, triste, écoute, réécoute les souvenirs qu'il a enregistrés quelques années plus tôt sur une bande, en les commentant. Le clown n'est plus celui qu'il était, mais a-t-il tant changé ? Ecouter pour se souvenir, pour comprendre peut-être qui il a été, au point de noyer au final ses souvenirs dans l'alcool. Quelle situation paradoxale, absurde, comme l'est le théâtre de Beckett dont cette pièce dans une grande simplicité de langage interroge le rapport du clown au souvenir, peut-être aussi celui que chaque spectateur peut entretenir avec sa mémoire. Un instant suspendu dans le temps, qui clôturait la saison des sentiers du théâtre et qui a permis aux spectateurs d'échanger leurs impressions et leurs réflexions en toute simplicité à la sortie de la salle, ou plutôt de la maison du temps libre.

Caroline FRANCK



Copyright photo Claire TERNET

Une nouvelle championne à Niederroedern !

Pour sa première course officielle, Eliane Roeder, née Debus, a fini 3^{ème} dans la catégorie vétérans. En effet, le lundi de Pentecôte, encouragée par ses coaches Claude et Denis, Eliane a participé à la course pentes et côtes de Wissembourg, longue de 10,4 km, et a eu la joie de finir classée dans cette course bien sinueuse. Un grand Bravo à Eliane !

Denis DRION



Nos amis les chiens...

Deux habitantes du village se sont récemment présentées en mairie, chacune ayant vécu à peu près la même mésaventure : se retrouver nez à nez avec un chien agressif en liberté. Pour l'une d'entre elle, son propre chien s'est fait mordre et a dû subir plusieurs interventions chirurgicales chez le vétérinaire.

La réglementation impose aux propriétaires de chiens de 2^{ème} catégorie de demander en mairie un permis de détention. Un défaut de permis peut entraîner une amende pour le propriétaire, et une euthanasie de l'animal si la situation n'est pas régularisée au bout d'un mois. Par ailleurs, les chiens doivent être promenés en laisse. La commune peut solliciter les services de la SPA d'Haguenau pour une mise en fourrière d'éventuels animaux errants, les frais occasionnés étant facturés au propriétaire de l'animal.

Jean-Christophe KARCHER



80 ans pour Madame Jeanne SCHMITT

Madame Schmitt Jeanne, née Gallmann, est entrée dans le club des octogénaires le 12 juin. Native de Niederroedern, elle est, comme beaucoup d'autres, partie en Haute-Vienne alors qu'elle n'avait que 2 ans, accompagnée de son frère Henri. De retour en Alsace, elle va à l'école allemande, puis à l'école française. Elle termine sa scolarité à l'école ménagère d'Erstein. Puis elle travaille comme aide-ménagère à Illkirch. Elle se rapproche d'Adolphe Schmitt qu'elle retrouve régulièrement le dimanche soir au café de la gare pour danser. Leur histoire se conclut par un mariage en 1962. Les naissances se succèdent : Cathie, Christiane, Thierry, Martin, Monique et Philippe comblent leurs parents. Jeanne n'a donc pas le temps de s'ennuyer, entre l'éducation des enfants et l'aide qu'elle apporte à son mari qui a développé l'entreprise d'horticulture. Retraitée, elle est toujours très active : parmi ses 13 petits-enfants, ceux qui habitent à proximité ont profité de la présence quotidienne de mamie gâteaux. La cuisine, mais aussi le jardinage et la lecture (sur tablette) continuent de remplir ses journées dont elle profite aux côtés de son mari.

Caroline FRANCK



Génération complique, vers un maintien à domicile dans la simplicité, le confort et la sécurité.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions.

Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « *Accompagnement pour le maintien à domicile des seniors* », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins, et ainsi de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin, de les rencontrer lors de leurs déplacements.

Contacts

Conseil Départemental du Bas-Rhin

Secteur Habitat :

logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49

DECK Anaïs : 03.69.33.24.79

Portable : 07.63.43.71.48



Un exemple d'adaptation de logement après travaux :



Un weekend au jardin du presbytère

Le jardin du presbytère n'a pas désempli ce dernier weekend de juin. Le gartefescht a connu un franc succès. La fête a débuté samedi soir. Grillades et gâteaux ont ravi les papilles du public qui a pu danser jusqu'à une heure tardive sur une scène aménagée pour l'occasion. Le lendemain, le pasteur Greiner, accompagné de l'abbé Gravet venu tout exprès de Belgique, a célébré le culte sous les arbres.



Le KL ensemble de Kandel ainsi que la chorale Chor'Espérance sous la direction de Lydia Rohé ont rehaussé de leurs interprétations le culte. L'harmonie de Mothern a débuté l'animation musicale pour accompagner l'apéritif. Le repas a ensuite été servi dans le jardin, et l'après-midi a été agrémenté par le récital de Cynthia Colombo, puis celui de Serge Rieger, tous deux très applaudis. Les enfants n'ont pas été en reste : Aurélia Haar, directrice du périscolaire du village, est venue maquiller tous ceux qui le souhaitent et Caroline Fritz, du poney-club Les écureuils, a proposé des tours à poney pour le plus grand bonheur des petits. Comme le beau temps était de la partie, on s'est attardé aux tables et c'est en début de soirée que les derniers villageois sont rentrés chez eux, ayant bien profité de ce moment de détente dans un cadre magnifique. Moment rendu possible grâce à l'investissement renouvelé d'une équipe de bénévoles fidèles au poste.

Caroline FRANCK

